



Aveyron

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 8 novembre 2016 à 17 h 15, le bureau du conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean- Claude Anglars.

Nombre de membres en exercice : 5.

Membres présents : Madame Annie Bel et Messieurs Jean-Claude Anglars, Serge Roques.

Membres absents ou excusés : Madame Sylvie Lopez et Monsieur Christophe Saint-Pierre.

Date de convocation : 3 octobre 2016.

4 – AUTORISATION DE SIGNER DES MARCHÉS : PRESTATIONS DE SERVICES EN ASSURANCES

Vu la délégation consentie par le conseil d'administration au bureau par délibération du 20 mai 2015.

Vu la réunion de la commission d'appels d'offres du 8 novembre 2016.

Considérant que les marchés d'assurances en vigueur prennent fin au 31 décembre 2016 au soir et qu'afin d'assurer la continuité de la couverture du SDIS sur les années 2017 à 2021 une consultation par appel d'offres a été mise en œuvre.

Considérant que lors de sa réunion du 8 novembre 2016, la commission d'appels d'offres du SDIS a retenu les candidats suivants :

Lot	Objet	Titulaire	Option retenue	Montant annuel TTC
1	Responsabilité civile	Allianz / Frand	Offre de base + défense/recours + responsabilité pour faute	10 807,19 €
2	Flotte automobile	MMA	Offre de base + défense/recours	65 485,00 €
3	Navigation	MMA	Offre de base + défense/recours	843,30 €
4	Dommages aux biens	SMACL	Offre de base + défense/recours + garanties annexes	9 023,35 €
5	Protection juridique	MMA-DAS	Offre de base + protection des élus	3 520,00 €
6	Protection sociale des SPV	CNP/SOFAXIS	Offre de base + extension frais réels et actes hors nomenclature	40 975,50 €
7	Garanties statutaires des agents	CNP/SOFAXIS	Offre de base pour les agents CNRACL + franchise de 10 jours/arrêt pour les agents non affiliés CNRACL	59 619,56 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le bureau du conseil d'administration :

- prend acte des choix de la commission d'appel d'offres,
- autorise le Président à signer les marchés y afférent avec les candidats retenus ainsi que tout acte en portant exécution ou modification.

Fait à Rodez, le 24 NOV. 2016

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small flourish.

Jean-Claude Anglars